



UNSA DOUANES

139 rue de Bercy

Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1

75012 PARIS

Site Internet : <http://www.unsadouanes.org>

Facebook : <https://www.facebook.com/UNSA Douanes>

Twitter : <https://twitter.com/unsadouanes>

Google+ : <http://gplus.to/UNSA Douanes>

YouTube : <https://www.youtube.com/user/UNSA Douanes>

Flickr : <http://www.flickr.com/photos/unsadouanes/>

Affaire suivie par : Vincent THOMAZO

Portable : 06.61.71.67.90

Mél : unsadouanes@gmail.com

Mél : vincent.thomazo@wanadoo.fr

PARIS, LE 18 NOVEMBRE 2015

*Madame Hélène CROCQUEVIELLE
Directrice Générale des Douanes et
Droits indirects
11, rue des deux communes
93558 MONTREUIL Cedex*

Objet : attentats du 13 novembre-mise en cohérence

Madame la Directrice Générale,

Le temps presse. Le temps du deuil et celui de l'action sont aujourd'hui confondus.

Le Président de la République a fait des annonces concernant la création de 1.000 postes de douaniers pour garder les frontières ; l'état d'urgence a été décrété et, dans le même temps, certaines rumeurs fondées, concernant votre positionnement me conduisent à vous interpeller de manière très ferme.

Nous n'attendons pas autre chose que l'ajournement immédiat du PSD 2018, la fin des fermetures de services, la mise à niveau des moyens et la création sur 2 ans maximum des emplois annoncés. L'effectif actuel est de 16.396, il devra être porté à 17.396 d'ici 2 ans. Ce ne sera que la maigre compensation des effectifs que vous avez contribué à détruire depuis que vous êtes en poste, au mépris des diagnostics de la délinquance douanière et des avertissements lancés par notre organisation professionnelle.

Le syndicat UNSA DOUANES veillera à ce que le PLF 2016, examiné au Sénat, soit la traduction stricte des annonces présidentielles et que les moyens votés soient mis en œuvre au sein de la DGDDI sans délai par la direction qui en aura la responsabilité.

Par ailleurs, la décision du Président de la République qui « n'oublie pas la douane » a balayé la « stratégie » que vous déployez à travers le PSD 2018.

Vous avez porté un « bleu budgétaire » qui diminuait les dépenses d'investissement de 24 % et les dépenses d'intervention de 27 % pour la douane, tout en dissimulant la situation de déshérence dans laquelle elle se trouve. Vous avez continué à souhaiter la baisse des effectifs douaniers au rythme de 215 postes pour 2016, en pleine période de menace terroriste. Il a été dit que la douane pourrait faire face, malgré un tel budget défini comme « courageux ».

Mais, plus grave, vous avez, pour les agents que je représente, détourné la douane de son cœur de métier au profit de missions non régaliennes qui de fait mettent en péril la France. La douane est à reconstruire.

Les attentats que nous avons affrontés ont été un révélateur supplémentaire de l'importance de la maîtrise des flux transfrontaliers, ceux là-même que vous vous employez à fluidifier. Votre politique a été

uniquement portée par le triptyque « *plus de frontières, plus de problèmes, plus besoin de douaniers* ». Fluidifier les flux licites, c'est aussi fluidifier les flux illicites d'organisation criminelles internationalisées. Comment l'ignorer en douane ?

Le réveil est brutal et la douane n'est plus en mesure de garder les frontières. Nous le vérifions tous les jours, les trous sont béants, notamment le réseau secondaire.

Les agents des douanes mesurent le décalage entre la réalité de la criminalité dont ils ont à connaître et la conscience que le Secrétaire d'État en charge de la douane et vous-même en avez.

J'en veux pour preuve cet extrait de la commission des finances élargie du 30 octobre dernier. Le député Yves CENSI interroge M. Christian ECKERT sur la capacité des douanes à faire face à un rétablissement même temporaire des contrôles aux frontières, après avoir dressé un bilan alarmant de la situation en douane et émis un avis défavorable au BLEU BUDGETAIRE dont vous avez la responsabilité (PLF 2016).

M. ECKERT a notamment répondu « ***Est-ce que nous aurons des problèmes s'il fallait faire face à une nouvelle fermeture des frontières? Bon là je crois qu'on dérape un peu sur des hypothèses que personne n'envisage*** ».

Cette réponse ne peut qu'inclure la position de l'administration concernée.

Je vous rappelle que les contrôles aux frontières ont été rétablis le 6 novembre 2015 (COP 21), sans parler des décisions liées à l'état d'urgence décrété ce vendredi 13 novembre. Vivons-nous dans le même monde ?

Le fossé qui s'est creusé est à notre sens irrémédiable.

Savoir reconnaître que l'on s'est trompé est une qualité. En l'espèce, c'est un devoir. Voilà ce qu'attendent a minima les agents représentés par le syndicat UNSA DOUANES.

Paradoxalement, ils ont le sentiment que l'équipe dirigeante actuelle se sentirait renforcée sans comprendre comment un tel sentiment se justifierait autrement que par l'autosuggestion.

Madame la directrice générale, le temps de la mise en cohérence est venu.

Veuillez agréer, Madame la directrice générale, l'expression de mes sentiments respectueux

Vincent THOMAZO
Secrétaire général UNSA DOUANES